

COMITÉ NATIONAL FÉDÉRAL

THCB CGT

Textile Habillement Cuir Blanchisserie



19 ET 20 JUIN 2025 À MONTREUIL

au siège de la Confédération Générale du Travail



1^{er} Supplément
INFOS T.H.C.B
n°433
Avril 2025



Sommaire

Le débat est ouvert

Pages 3 à 4

Les thèmes abordés

Pages 5

La répartition des délégués-es
par région

Page 6 à 10

Le financement des délégués-es

Le bulletin d'inscription du/de la
délégué-e et hébergement

Page 11

Le modèle de demande d'autorisation
d'absence

Page 12

Informez-vous : www.thcb-cgt.fr



Une question ? Contactez le fédérateur !

Par téléphone : **01 55 82 84 89**

Par mail : thc@cgt.fr



Flashez
avec votre téléphone
pour accéder au site



Supplément n°1 au mensuel édité
par la Fédération THCB
263 rue de Paris Case 415
93514 Montreuil

Tél. 01 55 82 84 89
Email : thc@cgt.fr
Site internet : www.thcb-cgt.fr
Direction de la publication : Maurad Rabbi

Imprimerie ADDAX - Tél. 01 55 82 84 10
N° de commission paritaire : 1229 S 06717
N° ISSN : 2780-6901
Dépôt légal AVRIL 2025

Le débat est ouvert



Le 18 et 19 septembre 2024, la Commission Exécutive Fédérale a voté pour organiser un Comité National Fédéral (CNF) en juin 2025, et pour reporter le Congrès de la Fédération après celui du Congrès confédéral qui aura lieu en juin 2026. Dès le 28 et le 29 novembre 2024, les mêmes membres ont consacré une large place de ses travaux à la préparation et l'orientation de ce comité national fédéral du Textile Habillement Cuir Blanchisserie.

80 délégué.es conviés les 19 et 20 juin au siège de la CGT à Montreuil

Il se tiendra les 19 et 20 juin 2025, à Montreuil, au siège de la Confédération générale du travail, et il a été décidé que 80 délégué-es y seront conviés.

Le CNF, au même titre qu'un congrès fédéral, est toujours un moment particulier fort de démocratie et de fraternité, où de nombreux délégué-es issus de mêmes professions viennent échanger et confronter leurs idées, pour faire grandir notre syndicalisme CGT.

C'est sans nul doute une occasion dont chaque syndicat ou section doit se saisir pour gagner en efficacité.

Faire le point et débattre

C'est ainsi que le CNF doit nous permettre de faire le point et débattre ensemble :

- **Sur la situation politique, sociale et économique** au plan national, européen et international.
- **Sur l'évolution et le développement de l'industrie**, notamment les points concernant la transition écologique et l'économie circulaire, ou encore la délocalisation et la relocalisation de nos industries.
- **Sur la syndicalisation**, en particulier sur la pratique syndicale et les stratégies à mener pour renforcer la CGT dans nos branches.



Donner mandat à la direction fédérale pour travailler au rapprochement entre notre fédération du Textile, habillement, cuir, blanchisserie (THCB CGT) et celle du Verre & Céramique (FNTVC CGT)

Ce comité national fédéral permettra aussi aux délégué-es d'octroyer un mandat à la direction fédérale, afin qu'elle puisse travailler sur le rapprochement des structures du Textile, habillement, cuir, blanchisserie (THCB) et celle du Verre & Céramique (FNTVC) dont les enjeux sont primordiaux pour, non seulement, permettre le renforcement



dans les territoires, départements et régions, de notre force syndicale dans nos branches professionnelles, mais aussi de mutualiser nos connaissances et nos moyens pour pérenniser l'avenir de la fédération.

La Fédération Verre et Céramique est composée de grands groupes et de grandes entreprises, et couvre 57.000 salariés. Celle du THCB est composée de petites et moyennes entreprises, mais couvrant 190.000 salarié-es. Cela représente un énorme potentiel en matière de nombre de salarié-es et de renforcement de la CGT dans ces champs professionnels.

Notre salariat évolue, nos effectifs aussi, mettre en commun nos forces, sans perdre nos identités mais pour renforcer la CGT, nécessite de se donner les moyens pour atteindre ces objectifs revendicatifs et de renforcement de la CGT.

Plus que jamais, le contexte nous appelle aussi à agir ensemble pour gagner de nouveaux droits, et ce qui est certain, c'est que nos deux fédérations partagent le même type de syndicalisme portant contestation, proposition, mobilisations et négociations.

Face à un patronat qui s'organise pour regrouper les branches avec un seul indicateur : le moins disant social, il nous faut travailler ensemble avec les branches bien identifiées : Verre, Céramique, Textile, Habillement, Cuir, Blanchisserie, pour proposer des regroupements de branche basés sur le meilleur disant social, le maintien et le développement de nos garanties collectives et de nos Conventions Collectives Nationales.

Unies, nos fédérations seront plus fortes pour construire un avenir plus serein !

Ce mandat permettra donc d'engager un travail plus approfondi sur ce projet qui sera ensuite soumis aux votes des délégué-es au prochain congrès fédéral.

Organiser des assemblées de syndiqué-es pour débattre avant le CNF

Engager des réflexions en vue d'une nouvelle Fédération CGT nécessite d'échanger, d'avancer ensemble dans la clarté et d'acter les principes retenus, tant sur le plan syndical, revendicatif, qu'humain.

Les deux mois qui nous séparent du comité national fédéral doivent être l'occasion d'organiser plusieurs assemblées de tous les syndiqué-es afin de débattre.



Les bulletins d'inscription au CNF (en page 11) doivent absolument parvenir à la fédération avant la fin du mois de Mai.

1 délégué pour 43 FNI

La CEF a retenu le principe de calcul de 1 délégué pour 43 FNI pour la répartition des délégué-es et sur la base de l'état de syndicalisation 2023 (nombre de FNI réglés).



Les thèmes abordés



Le 18 et 19 septembre 2024, la Commission Exécutive Fédérale a voté pour organiser un Comité National Fédéral (CNF) en juin 2025, et pour reporter le Congrès de la Fédération après celui du Congrès confédéral qui aura lieu en juin 2026. Dès le 28 et le 29 novembre 2024, les mêmes membres ont consacré une large place de ses travaux à la préparation et l'orientation de ce comité national fédéral du Textiles-Habillement-Cuir-Blanchisserie.



Ce Comité National Fédéral se déroulera au siège de la confédération CGT à Paris, sur Montreuil. Elle se tiendra au niveau du Patio, dans la salle « B2 » du 19 au 20 juin 2025.

Rapport d'activité et d'actualité dans nos branches et nos entreprises :

- Activités revendicatives de nos professions ;
- Interventions des délégués sur les actions principales dans leurs entreprises.

Table ronde avec un expert syndicaliste et échange avec la salle : « Les effets et les conséquences concrètes des bouleversements mondiaux économiques et sociaux sur nos industries » :

- Au niveau de nos emplois (délocalisations et relocalisations) ;
- Au niveau de l'évolution de la production dans nos in-

dustries (taxes douanières) ;

- Au niveau du développement de nos industries en lien avec l'environnement (transition écologique), et la « RSE » (responsabilité sociétale des entreprises), directive européenne sur l'économie circulaire (recyclage).

Table ronde avec un sociologue syndicaliste et échange avec la salle : « Stratégie et pratique syndicale pour le renforcement de la CGT » :

- Se développer pour être plus utile aux entreprises de nos professions. (implantation, représentativité, nombre de syndiqué-es...) ;
- S'organiser pour résister face aux attaques patronales, et gagner des avancées sociales.

Le projet de rapprochement de notre fédération THCB avec la fédération Verre & céramique.

- Présentation du projet ;
- Débat sur les enjeux du projet d'union des deux fédérations ;
- Vote pour valider la poursuite des travaux de rapprochement des fédérations jusqu'au prochain congrès.

Comité National Fédéral THCB CGT 2025 : répartition des délégué-es par régions



Le choix d'un nombre de 80 délégué-es au prochain congrès fédéral a été décidé lors de la CEF qui s'est déroulée le 28 et 29 novembre 2024.

Favoriser la participation des petites sections syndicales

Cette répartition aura aussi pour objectif de favoriser autant que possible la participation des petites sections syndicales au Comité National Fédéral (CNF) pour leur permettre de s'exprimer elles aussi.

Compte tenu du nombre de syndiqué-es (FNI) sur l'année de 2023, soit 3420, pour atteindre l'objectif de **80 délégué-es**, la répartition des délégué-es titulaires sera de :

1 pour 43 FNI

Pour une juste répartition du nombre de délégué-es, le calcul d'attribution porte dans un premier temps sur le nombre de délégué-es titulaires par régions.

Cette première étape réalisée, l'autre calcul consiste à répartir au sein de ces régions par catégories professionnelles (Ouvriers/Employés, UGICT, Retraités), le nombre de délégué-es titulaires en fonction du nombre de syndiqué-es (FNI) par syndicats, sections syndicales ou UL, tout en conservant les mêmes règles de départ.



Par conséquent, pour 3420 FNI, le résultat est le suivant :

Catégories professionnelles	Titulaires
Ouvriers	64
Ugict	4
Retraités	12
TOTAL	80

Relisez les résolutions adoptées lors du dernier Congrès en scannant le Qrcode ou rendez-vous sur www.thcb-cgt.fr rubrique La CGT THCB / Les congrès CGT / 12ème congrès CGT THCB



Proposition de répartition des délégués au COMITÉ NATIONAL FÉDÉRAL

REGIONS	DEPARTEMENTS	ENTREPRISES /SYNDICATS / SECTIONS SYNDICALES	Nombre de Délégués/FNI			Nombre de Délégués au CNF	TOTAL FNI
			O/E	UGICT	RETRAITES		
GRAND EST		ALSACE FNI	102	4	8		114
	68 COLMAR	KERMEL	1				
	68 COLMAR	INITIAL CGT THC COLMAR	1				
		REPARTITION ALSACE FNI	2	0	0	2	
		LORRAINE FNI	103	3	9		115
	57 SAINT AVOLD	KALHYGE CGT 57	1				
	88 EPINAL	CGT VISKASE	1				
	88 GERARDMER	TDV	1				
		REPARTITION LORRAINE FNI	3	0	0	3	
		CHAMPAGNE-ARDENNES FNI	312	18	43		373
	08 CARRIGNAN	ADLER PELZER GROUP MOUZON	2				
	51 EPERNAY	SYNDICAT CGT CHANTELE	1				
	08 SEDAN	TARKETT SOMMER CGT	1				
	52 HAUTE MARNE	SYNDICAT CGT DEVANLAY LACOSTE	1		1		
	10 TROYES	PETIT BATEAU	1	1			
51 REIMS	INITIAL CGT THC REIMS	1					
	REPARTITION CHAMPAGNE-ARDENNES FNI	8	1	1	10		
	AQUITAINE FNI	42	0	12		54	
24 THIVIERS	LA MAROQUINERIE NONTRONNAISE	1					
	REPARTITION AQUITAINE FNI	1	0	0	1		
	LIMOUSIN	37	0	7		44	
19 USSEL	MAROQUINERIE DES ORGUES (LE TANNEUR)	1					
	REPARTITION LIMOUSIN FNI	1	0	0	1		
	POITOU CHARENTE FNI	50	8	5		63	
86 CHATELLERAULT	ARCO	1					
86 CHATELLERAULT	RADIANTE	1					
	REPARTITION POITOU CHARENTE FNI	2	0	0	2		

REGIONS	DEPARTEMENTS	ENTREPRISES /SYNDICATS / SECTIONS SYNDICALES	Nombre de Délégués/FNI			Nombre de Délégués	TOTAL FNI
			O/E	UGICT	RETRAITES		
BOURGOGNE FRANCHE COMTE		BOURGOGNE FNI	91	0	9		100
	21 AUXOIS MORVAN CHATILLONNAIS	SYNDICAT THCB CGT DES ATELIERS DE L'ARMANCON SA	1				
	21 LONGVIC	INITIAL CGT THC LONGVIC	1				
		REPARTITION BOURGOGNE FNI	2	0	0	2	
		FRANCHE COMTE FNI	5	0	0	5	
		REPARTITION FRANCHE COMTE FNI	0	0	0	0	
BRETAGNE		BRETAGNE FNI	44	0	1		45
	35 RENNES	INITIAL CGT THC RENNES	1				
		REPARTITION BRETAGNE FNI	1	0	0	1	
CENTRE - VAL DE LOIRE		CENTRE VAL DE LOIRE FNI	68	0	1		69
	41 MONTRICHARD	CDM	1				
		REPARTITION CENTRE FNI	1	0	0	1	
CORSE		CORSE FNI	0	0	1		1
		REPARTITION CORSE FNI	0	0	0	0	
ILE DE FRANCE		ILE DE France FNI	265	1	26		292
	75 PARIS 10EME	MONTEX	1				
	77 MEAUX	INITIAL THCB CGT DAMMARIE LES LYS	1				
	77 MELUN	KALHYGE CGT 77	1				
	78 MANTES LA JOLIE	INITIAL CGT THC LES CLAYES SOUS BOIS	1				
	93 NOISY	INITIAL CGT THC NEUILLY SUR MARNE	1				
	93 SAINT DENIS	NAF NAF DIFFUSION EPINAY	1				
	94 CRETEIL	INITIAL THCB CRETEIL	1				
	75 PARIS 10EME ARRT	INDIVIDUELS RETRAITES PARIS			1		
		REPARTITION ILE DE France FNI	7	0	1	8	
OCCITANIE		LANGUEDOC ROUSSILLON FNI	37	2	34		73
	30 VAUVERT	EMINENCE	1				
	30 LE VIGAN	WELL	1				
		REPARTITION LANGUEDOC-ROUSSILLON FNI	1	0	0	1	
		MIDI PYRENEES FNI	39	0	21		60
31 TOULOUSE	PAUL BOYE TECHNOLOGIE	1		0			
	REPARTITION MIDI PYRENEES FNI	1	0	0	1		

REGIONS	DEPARTEMENTS	ENTREPRISES / SYNDICATS / SECTIONS SYNDI- CALES	Nombre de Délégués/FNI			Nombre de Délégués au CNF	TOTAL FNI
			O/E	UGICT	RETRAITES		
HAUT DE FRANCE		NORD PAS DE CALAIS FNI	255	18	36		309
		IDEAL FIBRES	1				
		INDIVIDUELS TEXTILE HABILEMENT CUIR CAMBRAI	1				
		INDIVIDUELS TEXTILE HABILEMENT CUIR TOURCOING	1				
		ETAM TEC CENTER		1			
		MACOPHARMA	1				
		SCA (EX PEAUDOUGE) LINSSELLES	1				
		INDIVIDUELS THC CALAIS	1				
		INDIV. RETRAITÉS THC ARMENTIERES				1	
		REPARTITION NORD PAS DE CALAIS FNI	6	1	1	8	
		PICARDIE FNI	185	62	104		351
		SYNDICAT CGT & UGICT-CGT SPONTEX SAS	2	1			
		VISKASE SYNDICAT CGT	1				
		INITIAL THC	1				
		CHANTELLE	1				
		TERGAL FIBRES RETRAITE			2		
		SPONTEX RETRAITES			1		
	REPARTITION PICARDIE FNI	5	1	3	9		
	NORMANDIE FNI	69	8	0		77	
NORMANDIE		NOVACEL	1				
		INITIAL CARPIQUET	1				
		REPARTITION NORMANDIE FNI	2	0	0	2	
PACA		PACA FNI	25	0	2		27
		REPARTITION PACA FNI	0	0	0	0	
PAYS DE LA LOIRE		PAYS DE LOIRE FNI	82	4	9		95
		CIE INDUSTRIELLE MENDES SYNDICAT CGT	1				
		REPARTITION PAYS DE LOIRE FNI	1	0	0	1	

REGIONS	DEPARTEMENTS	ENTREPRISES / SYNDICATS / SECTIONS SYNDI-CALES	Nombre de Délégués/FNI			Nombre de Délégués au CNF	TOTAL FNI
			O/E	UGICT	RETRAITES		
		AUVERGNE FNI	334	0	44		378
	43 SAINTE SIGOLENE	BARBIER	1				
	43 SAINTE SIGOLENE	COVERIS FLEXIBLE France	1				
	43 SAINTE SIGOLENE	GUERIN PLASTIQUES	1				
	43 LE PUY EN VELAY	SATAB	1				
	43 LE PUY EN VELAY	TANNERIES DU PUY	1				
	63 CLERMONT	HERMES FLEURUS	1				
	43 LE PUY EN VELAY	GRANGER FRERES	1				
	43 SAINTE SIGOLENE	LES ATELIERS DU MEYGAL	1		1		
		REPARTITION AUVERGNE FNI	8	0	1	9	
		RHONE ALPES FNI	578	28	167		773
AUVERGNE	01 BOURG EN BRESSE	KALHYGE CGT 01	1				
	01 BELLEY	MAROQUINERIE DE BELLEY	1				
RHONE	01 MONTLUEL MIRIBEL	TORAY FILMS EUROPE CGT	1				
ALPES	07 LE CHEYLARD	CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES	1				
	07 ANNONAY	TANNERIES D'ANNONAY	1				
	38 VOIRON	SIEGL SYNDICAT CGT	1	1			
	38 ROUSSILLON	HEXCEL FIBERS	1				
	38 PONT DE CHERUY	TEXTILE DE BELMONT	1				
	38 LA TOUR DU PIN	THCB ISERE	1				
	38 LA TOUR DU PIN	PORCHER	1				
	42 ONDAINE	INITIAL THC	1				
	26 VALENCE	DOMO	1				
	01 BELLEY	INDIV. RETRAITÉS THC BELLEY			1		
	07 LE CHEYLARD	INDIV. RETRAITÉS THC LE CHEYLARD			1		
	26 VALENCE	RHODIA / SETILA RETRAITES			1		
	38 LA TOUR DU PIN	INDIV. RETRAITÉS THC LA TOUR DU PIN			1		
	38 ROUSSILLON	INDIV. RETRAITÉS THC ROUSSILLON			1		
		REPARTITION RHÔNE ALPES FNI	12	1	5	18	

Le financement de délégué-es

Comme sur les principes de nos congrès fédéraux, la Commission exécutive fédérale, a décidé de répartir les frais des deux journées du CNF, les 19 et 20 juin de la manière suivante :

- Le syndicat prend à sa charge les frais d'hébergement et de trajet du ou de la délégué-e, soit **sur le 0,2%** du budget de fonctionnement du CSE ou **sur deux journées de formation** ou encore **sur les fonds du syndicat**.

Un modèle de demande de congé de formation économique, social et syndical à fournir à votre employeur est à votre disposition dans le journal.

- La Fédération prend à sa charge les repas de la journée du jeudi, midi et soir, ainsi que la location de la salle, support papier, stylo, café...

Information :

La Fédération a bloqué une cinquantaine de chambres à l'hôtel Ibis (Vincennes) et Idéal hôtel (Montreuil), à proximité de la fédération. Les tarifs ont été négociés par la CGT. Les chambres sont bloquées jusqu'au 10 juin. Les réservations et le paiement doivent se faire auprès de Patricia à la fédération avant cette date.



Les syndicats qui ont les moyens peuvent contribuer à une caisse de solidarité fédérale afin d'assurer la présence des délégué-es qui n'ont pas les moyens.

Bulletin d'inscription du/de la délégué-e

Arrivée 19 juin 2025
accueil à partir de 08h30
Début des travaux à 10h00 précises

Départ 20 juin 2025
après 12h

NOM :

Prénom :

Département :

Syndicat :

Nombre de syndiqué-es :

Entreprise :

Mandat dans l'entreprise :

Pour l'hébergement, compte tenu des chambres bloquées par la fédération THCB CGT, au nombre d'une cinquantaine :

- Je souhaite réserver une chambre retenue par la fédération
- Je ne souhaite pas réserver une chambre retenue par la fédération

Le règlement des chambres se fera auprès de Patricia avant le 10 juin 2025.

A remplir et à retourner au plus tôt à la fédération, par mail sur thc@cgt.fr ou par courrier à Fédération THCB CGT 263, rue de Paris - Case 415 93514 Montreuil

Modèle de demande de congé de formation économique, sociale et syndicale



Votre demande de congé de formation économique, sociale et syndicale est à adresser, à votre employeur, au moins 30 jours à l'avance (donc avant le 15 mai). Vous devez vous assurer que votre demande a été bien reçue, soit par un récépissé de son dépôt, soit en l'envoyant par lettre recommandée avec accusé de réception. Le congé de formation économique, sociale et syndicale est de droit. Tout refus de l'employeur doit être motivé et notifié au salarié dans les huit jours qui suivent le dépôt de la demande. L'absence de réponse de l'employeur vaut accord.

Nom et prénom du salarié

Adresse

Code Postal et Ville

Madame la Directrice ou Monsieur le
Directeur de l'entreprise ou de
l'établissement

.....

Adresse

Code Postal et Ville

A, le/...../.....

Objet : Demande de congé de formation économique, sociale et syndicale

Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur,

Conformément aux articles L. 2145-5 et suivants du Code du Travail, j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'entreprise du [...] au [...], en vue de participer à une formation économique, sociale et syndicale organisée par la CGT.

Conformément à l'article L. 2145-6 du Code du travail, le salarié bénéficiant du congé de formation économique et syndicale bénéficie du maintien total par l'employeur de sa rémunération.

Dans l'attente d'une réponse favorable, recevez, Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

[Signature]

A adresser
à votre employeur
au moins 30 jours
à l'avance

La demande de congé
de formation est disponible
sur le site de notre fédération :

www.thcb-cgt.fr

